



Concours de Recrutement de Professeurs des Écoles

Année 2025

Modalités du concours

La session 2025 du concours est soumise à l'application de [l'arrêté du 25 janvier 2021](#) fixant les modalités d'organisation du concours externe, des concours externes spéciaux, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles.

ÉLÉMENTS STATISTIQUES CRPE 2025

Épreuves écrites d'admissibilité

| Concours | Nombre de postes | Inscrits | Présents | Moyenne /20 du 1 ^{er} admissible aux épreuves écrites | Moyenne /20 du dernier admissible aux épreuves écrites | Admissibles |
|---|------------------|-------------|------------|--|--|-------------|
| Externe public | 102 | 800 | 306 | 17.83 | 11.25 | 205 |
| Externe privé | 22 | 202 | 50 | 16.66 | 10.91 | 36 |
| 2 nd concours interne public | 8 | 111 | 35 | 16.16 | 10.66 | 20 |
| 2 nd concours interne privé | 4 | 26 | 8 | 15.33 | 9.66 | 5 |
| 3 ^{ème} concours public | 10 | 212 | 45 | 17.16 | 12.16 | 20 |
| Total | 146 | 1351 | 444 | | | 286 |

Épreuves orales d'admission

| Concours | Présents | Moyenne générale /20 du 1 ^{er} admis | Moyenne générale /20 du dernier admis | Admis | Moyenne générale /20 du dernier inscrit sur liste compl | Nombre d'inscrits sur liste complémentaire |
|---|----------|---|---------------------------------------|-------|---|--|
| Externe public | 190 | 20.17 | 12.72 | 102 | 12.41 | 3 |
| Externe privé | 35 | 19.33 | 9.5 | 23 | | |
| 2 nd concours interne public | 19 | 16.69 | 12.90 | 8 | 12.27 | 2 |
| 2 nd concours interne privé | 5 | 16.66 | 10.33 | 3 | | |
| 3 ^{ème} concours public | 20 | 17.27 | 12.86 | 10 | | |

ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

ÉPREUVE ÉCRITE DISCIPLINAIRE DE FRANÇAIS

I. STATISTIQUES DE L'ÉPREUVE DE FRANÇAIS

Concours public : 386 copies corrigées

La moyenne, de 11,67, est plus élevée que les années précédentes. On avait, pour mémoire 11,03 en 2024, 11,25 en 2023 et 10,82 en 2022.

L'observation qualitative de la série confirme cette impression d'une meilleure qualité des copies. Sur l'histogramme, si la courbe est globalement gaussienne, avec un mode¹ à 12, on remarque, sur la droite de cette valeur, que les effectifs ne redescendent pas de façon abrupte : un bon nombre de candidats ont obtenu 13/20, et les 14 et 15, voire les 16/20 sont loin d'être en quantité négligeable. Le quartile supérieur indique qu'un quart des candidats présents à l'épreuve ont obtenu une note inférieure ou égale à 13,75, ce qui dénote la présence d'un vivier de bons, voire de très bons candidats. Inversement, du côté gauche, les copies notées 9, 10 ou 11/20 sont nombreuses.



Concours privé : 58 copies corrigées



La moyenne est à 11,18. Le nombre de copies est relativement peu élevé, rendant la statutaire peu fiable. Des points communs apparaissent tout de même avec le concours public, notamment un mode à 12/20 et l'existence de deux classes relativement remplies, à 11/20 et, dans une moindre mesure, à 13/20, note qu'atteignent presque un quart des candidats, comme l'indique le quartile supérieur à 12,75. Là encore, on ne peut que se réjouir de trouver dans ce concours un vivier de candidats sérieux et bien préparés.

¹ Note qui a le plus souvent été attribuée.

II. COMMENTAIRES SUR L'ÉPREUVE ET LES COPIES

Remarques sur les questions d'étude de la langue

Même si les résultats d'ensemble n'ont pas été nettement inférieurs aux attentes des correcteurs, tous ont noté que les notions élémentaires de la syntaxe sont souvent mal maîtrisées. Les propositions, typiquement, sont mal délimitées et mal identifiées ; on note des confusions entre proposition principale et proposition indépendante, par exemple. Semblablement, la proposition infinitive, pourtant acquise à la fin du cycle 4, n'a que très rarement été identifiée. Dans le domaine de la phrase simple, on déplore encore trop de confusions, là encore élémentaires, entre nature et fonction et des erreurs grossières sur les fonctions de base, comme complément du verbe, complément du nom...

A un autre niveau, le manque de précision entache souvent une réponse potentiellement juste. Les candidats doivent savoir que dans « tu m'as menti » il ne suffit pas de dire que « m' » est COI : il faut encore dire de quel verbe il dépend. Ce qui est attendu est donc la fonction complète de ce pronom : *COI du verbe donner*. On ne saurait trop recommander aux futurs candidats de travailler ces questions à l'aide des outils de base que l'on trouve sur le site Eduscol² ; leur lecture courante et régulière, tout au long de l'année, les aidera considérablement.

Remarques sur les questions de lexique et compréhension lexicale

Trois questions invitaient les candidats à faire la preuve de leur connaissance du vocabulaire, qu'il s'agisse de proposer des synonymes en contexte, d'indiquer la formation d'un mot, ou de donner l'explication d'une expression imagée à partir de la signification qu'elle prend dans le texte. Les candidats doivent tout d'abord comprendre ce qui est attendu d'eux, et s'habituer à expliquer des mots, rencontrés au hasard de leurs lectures, en faisant preuve, là encore, d'à-propos : on n'attend pas, lorsqu'on demande le sens de « l'éclaboussure des âmes humaines », un discours général, à la limite du bavardage, tournant autour de l'expression sans jamais en indiquer le sens, qui est, en l'occurrence, métaphorique. La précision est, là aussi, de mise : un futur professeur des écoles doit être à l'aise dans cet exercice s'il veut pouvoir aider ses élèves à lever ce véritable obstacle à la compréhension qu'est pour, nombre d'entre eux, un mot méconnu ou ignoré rencontré dans un texte.

Remarques sur la question de « réflexion et développement » (10 points)

Rappelons pour mémoire que le sujet invite les candidats à produire un développement sur une question de réflexion tirée du texte et qu'il ne s'agit en aucun cas d'analyser, d'interpréter ni de commenter celui-ci. Pour autant, la question du rapport entre l'art et la réalité faisait bien le fond de cette page, dans laquelle Marguerite Yourcenar fait parler le personnage de l'empereur, qui a tenu pour vrai ce que l'art du vieux peintre, parvenu à sa perfection, lui a donné à voir durant toute son enfance, et qu'il s'est par la suite épuisé à rechercher en vain dans la réalité du monde. Il était donc tout à fait possible de tirer argument du texte, pour développer, par exemple en un paragraphe, une réflexion sur l'une des fonctions caractéristiques de l'art, telle qu'elle apparaît ici : celle par laquelle il peut sublimer le réel, car, avant de la dénoncer comme un mensonge, l'empereur du texte des *Nouvelles Orientales* avait bel et bien perçu cette beauté parfaite de l'art. Mais pour l'essentiel, il s'agit d'un développement personnel que l'on attend du candidat, qui doit argumenter à partir de sa culture et de son expérience.

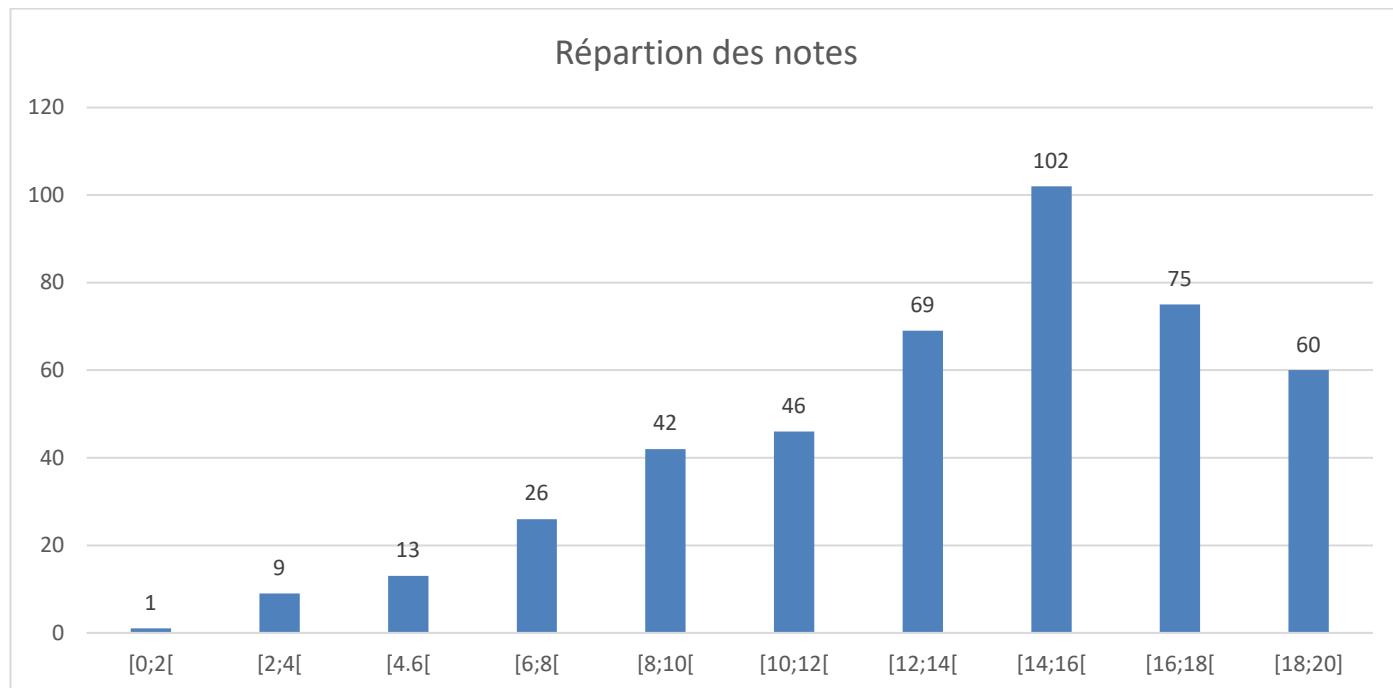
Globalement, les candidats ont fait montre d'une réflexion de meilleure qualité que les autres années. Un grand nombre de développements proposaient des problématiques bien en rapport avec le sujet posé. Les erreurs les plus fréquentes ont été de traiter du thème de l'art en général, et non de la question posée. Encore fallait-il avoir cerné celle-ci avec précision : il s'agissait de discuter des rapports qui peuvent s'établir entre l'art et la réalité et non de parler des différentes fonctions de l'art, par exemple. La construction du devoir a elle aussi été mieux maîtrisée ; beaucoup de copies ont proposé une progression lisible, avec une introduction et une conclusion. Un effort reste à faire toutefois, pour nombre de candidats, afin de maintenir tout au long de leur développement le niveau de langue requis, sur le plan de la syntaxe et de l'orthographe : sur ce dernier point, il est facile de s'entraîner tout au long de l'année de préparation à se relire et à fréquenter grammaires et ouvrages de lexique afin de garantir au mieux un développement correctement écrit, ce qui est, pour les correcteurs de cette épreuve, une exigence première. Par ailleurs, les références utilisées à l'appui de l'argumentation étaient mieux équilibrées et de meilleure qualité. Ce fait, que les correcteurs ont constaté avec plaisir, n'en a que mieux fait ressortir, en mauvaise part, des copies dont les références ne sauraient être validées : disons-le sans ambages, les productions industrielles de grande diffusion du cinéma actuel ne sont pas de celles qui aideront au mieux

² Voir, sur le site Eduscol, les deux guides fondamentaux pour enseigner : *La Grammaire du français, du CP à la 6^e* et *La Grammaire du français, terminologie grammaticale*.

les candidats à montrer leur culture générale. Ce défaut semble, fort heureusement, en recul. Pour la plupart des candidats, il est possible de gagner, là encore, en précision, en utilisant des références culturelles ou historiques. Ainsi *Guernica*, souvent invoqué dans les copies, n'est pas une œuvre « réaliste », même si son point de départ est un événement réel et tragique de l'histoire du 20^e siècle ; Claude Monet est un peintre qui n'est pas non plus associé au réalisme, mais à l'impressionnisme. Ces erreurs sont en quelque sorte encourageantes pour les correcteurs, qui y ont vu le signe qu'un nombre important de candidats comprennent les exigences de cette dernière question de l'épreuve de français et s'efforcent honnêtement d'y répondre. Disons pour conclure que l'on ne peut que se réjouir d'un tel constat, et espérer que les candidats à venir sauront utiliser les éléments de ce rapport pour bien se préparer.

ÉPREUVE ÉCRITE DISCIPLINAIRE DE MATHÉMATIQUES

Éléments statistiques : notes obtenues en 2025



| Nombre de copies corrigées (2025) | Note minimale | Premier quartile | Médiane | Troisième quartile | Note maximale | Moyenne |
|-----------------------------------|---------------|------------------|---------|--------------------|---------------|---------|
| 443 | 1,25 | 10,2 | 14,25 | 16,5 | 20 | 13,40 |

À titre de comparaison, la répartition des notes obtenues lors de la session 2024 était la suivante.

| Nombre de copies corrigées (2024) | Note minimale | Premier quartile | Médiane | Troisième quartile | Note maximale | Moyenne |
|-----------------------------------|---------------|------------------|---------|--------------------|---------------|---------|
| 473 | 1,25 | 8,75 | 12 | 14,75 | 19,75 | 11,6 |

On notera plusieurs éléments d'évolution entre les deux sessions :

- Les notes obtenues à la session 2025 sont en hausse sensible. Deux hypothèses peuvent être formulées quant à cette évolution. D'une part les candidats semblent aguerris à ce type d'épreuve et ont bien saisi les notions saillantes à bien maîtriser, ce qui témoigne d'une formation adaptée. D'autre part, le sujet est classique et aborde des notions usuelles stables d'une année sur l'autre.
- La distribution des notes reste identique à celle des années précédentes. On notera un nombre toujours élevé de très bonnes copies dans la mesure où un quart des copies obtiennent une note supérieure ou égale à 16,5.

Commentaires et analyses

Commentaires généraux

Le cadre de référence des épreuves est celui des programmes de l'école primaire. Il est attendu de chaque candidat qu'il maîtrise finement et avec du recul l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du socle commun de connaissances, compétences et culture, et les programmes des cycles 1 à 4. Les épreuves écrites prennent appui sur un programme publié sur [le site internet du ministère chargé de l'éducation nationale](#).

On notera la formule suivante « *les connaissances et compétences prescrites dans ces programmes doivent être maîtrisées avec le recul nécessaire à un enseignement réfléchi du cycle 1 au cycle 3 de l'école primaire* » qui donne une indication des exigences attendues.

Nature de l'épreuve

L'épreuve écrite disciplinaire de mathématiques est constituée d'un ensemble d'au moins trois exercices indépendants, permettant de vérifier les connaissances du candidat. L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Durée : trois heures ; coefficient 1. (Total des coefficients des épreuves écrites : 3).

Qualité générale des copies

De façon générale, le jury attire l'attention des futurs candidats sur les différents points suivants :

- Le jury a très largement observé des copies de qualité satisfaisante sur la forme. Orthographe, syntaxe, phrases explicatives et de conclusion sont très généralement présentes. Des copies faisant état de fautes d'orthographe ainsi que des phrases mal construites, avec la présence d'erreurs parfois grossières sur des mots usuels (confusion entre « et » et « est » ou bien entre « à » et « a » ; utilisation de l'infinitif en lieu et place du participe passé) ainsi que sur la conjugaison courante sont encore observées. De manière générale, il existe une forte corrélation entre les notes faibles et des lacunes dans la maîtrise de la langue.
- Des écritures difficiles à déchiffrer et quelques productions mal organisées ont toutefois été notifiées. La mise en valeur des résultats, la rédaction des démarches utilisées, la gestion de l'espace dans la copie sont des éléments appréciés, tout comme la concision, la précision et l'honnêteté intellectuelle.

Contenu disciplinaire

Le jury attire l'attention des candidats sur certains points récurrents qui ont été relevés, pour lesquels un travail de préparation minutieux semble nécessaire. Certains contenus mathématiques propres aux cycles 2, 3 et 4 paraissent, dans certains cas, mal maîtrisés.

- **La résolution de problèmes** est un enjeu majeur de tous les programmes en vigueur. À ce titre, la modélisation, et plus particulièrement la mise en équation et la résolution algébrique, est une compétence que les candidats doivent maîtriser. La bonne utilisation du signe égal est aussi un attendu.
- **Le travail des unités** et conversions est un incontournable dans les contenus à enseigner. Le jury a parfois regretté un manque d'esprit critique de la part de candidats aboutissant à des résultats invraisemblables dans plusieurs exercices, que ce soit un calcul de volume ou d'une vitesse aboutissant à un résultat chiffré aberrant. Le jury invite les candidats à effectuer **un travail de contrôle de la vraisemblance** des résultats obtenus.
- **L'utilisation spécifique du vocabulaire mathématique** doit être rigoureuse. En géométrie, par exemple, la distinction entre *segments* et *droites* (avec leur notation correcte), entre *aire* et

périmètre, doivent être faites. De la même façon, dans le domaine des probabilités, des confusions sont régulièrement observées concernant les notions telles que : *issue, événement, probabilité*.

- La **justification** d'une démarche est un attendu incontournable. Une argumentation claire, structurée, étayée est exigée. A contrario, des affirmations non justifiées et pas toujours exactes sont pénalisées.
- Le jury a relevé, pour les copies les plus faibles, une méconnaissance de la différence entre nombres entiers naturels, nombres décimaux et nombres rationnels et des inclusions concernant ces ensembles. De manière générale, les copies montrant un **manque de maîtrise des thèmes usuels enseignés aux cycles 2 et 3** sont très largement pénalisées.

Conclusion

Les candidats au concours de recrutement de professeur des écoles doivent faire preuve d'un bon niveau de maîtrise des objets mathématiques manipulés, de logique et de clarté dans leurs démarches et raisonnements, tout en faisant preuve d'un esprit critique vis-à-vis des résultats obtenus.

La qualité de l'orthographe et de la syntaxe grammaticale, la concision, la clarté et la précision du raisonnement sont des éléments communs aux très bonnes copies. A contrario, la paraphrase, les longues explications sans contenus, les tentatives de forcer un résultat à obtenir avec des affirmations et justifications erronées sont largement pénalisées.

Le jury s'est attaché à construire un barème discriminant sur les points les plus essentiels à l'exercice du métier d'enseignant dans le premier degré afin de valoriser les candidats montrant des compétences solides sur les fondamentaux. Par conséquent, l'éventail des notes attribuées à cette épreuve montre une forte hétérogénéité du niveau de maîtrise des contenus des programmes des cycles 1 à 4.

ÉPREUVES ÉCRITES DISCIPLINAIRES D'APPLICATION

DOMAINE HISTOIRE – GEOGRAPHIE – EMC

Remarques préalables sur l'épreuve

Pour cette épreuve dite d'application, les candidats ont le choix entre trois domaines le jour même de l'épreuve. Pour cette session 2025, 37% des candidats au CRPE ont choisi le domaine histoire géographie EMC.

L'épreuve se composait de deux sujets, un en histoire, noté sur 12 et un en EMC, noté sur 8 ne présentant pas de difficultés particulières et semblant globalement connus par les candidats. L'ensemble de l'épreuve est noté sur 20. La moyenne de l'épreuve se situe à 10,13 pour le CRPE public (147 copies) et à 9,54 (18 copies) pour le privé. Les copies sont doublement corrigées par un binôme de deux personnes.

Il s'agit donc d'une **épreuve discriminante**.

Le présent rapport a pour objectif de présenter des éléments permettant aux futurs candidats de mieux appréhender l'épreuve. La présentation suit l'ordre des questions et consignes présentées dans le sujet.

Préambule

Les deux domaines présents cette année sont fortement liés par un fil conducteur : La République et ses Valeurs. L'ensemble du sujet est donc traversé par une problématique d'ensemble : Les enjeux citoyens des valeurs enseignées aux élèves pour constituer une culture républicaine.

Une introduction globale de la copie ou une conclusion analytique de l'ensemble de l'épreuve était un atout pour les candidats, faisant preuve dans ce cas d'une lecture analytique globale et de la compréhension des enjeux des deux sujets.

Domaine 1 : Histoire (L'école primaire au temps de Jules Ferry)

Q1 : « Les lois scolaires de Jules Ferry » sont identifiées comme « un des principaux repères chronologiques à construire » dans les programmes de CM2. A partir de vos connaissances et du dossier documentaire, expliquez de quelle manière l'école primaire publique a participé à l'enracinement des idées républicaines en France au début de la III^e République.

Il était attendu un texte raisonné, construit et introduit pour cette première question. Le rôle de l'école dans l'installation de la III^e République et de ses valeurs est occulté la plupart du temps dans les copies.

Pour répondre à la question 1, trois dimensions essentielles sont à mobiliser :

- *Les contenus et démarches d'enseignement : mise en place de l'instruction morale et civique qui remplace l'instruction morale et religieuse, la lettre de Ferry aux instituteurs en 1883, la diffusion de raisonnements scientifiques... = docs 2, 3, 4, 6*
- *L'action législatrice de la puissance publique pour limiter l'influence de l'Église catholique dans l'éducation et assurer l'instruction des enfants : gratuité de l'école ; laïcisation = docs 2, 4*
- *La mention de la large diffusion des symboles de la République (dans la classe, sur les bâtiments scolaires...) = docs 5, 6*

Ces trois dimensions étaient présentes dans les documents du dossier documentaire et les candidats ont peu apporté de connaissances personnelles.

Cependant, les symboles sont rarement présents et le rôle de l'école est oublié au profit du contexte politique. Dans l'ensemble, les candidats n'ont pas su apporter d'éléments chronologiques autres que ceux cités dans le dossier.

A noter quelques erreurs parfois rédhibitoires : « les lois Ferry répondent à la Constitution de 1958 », ou encore « les lois Ferry permettent la séparation de l'Église et de l'Ecole », montrant une absence de maîtrise du sujet mais également de la III^e République.

A la marge, certains candidats ont évoqué la question du bâti scolaire, élément pertinent.

Q2 : Vous enseignez en classe de CM2 et vous préparez une séquence d'apprentissage portant sur le sous-thème « L'école au temps de Jules Ferry » du thème 1 du programme d'histoire. Précisez le titre des séances qui composent votre séquence d'apprentissage et ses objectifs en termes de compétences, de connaissance ainsi que le lexique que vous mobiliserez avec les élèves.

Il était attendu du candidat d'apporter un titre thématique à la séquence, d'en préciser les objectifs et de proposer une progression cohérente et réaliste avec des préparations détaillées (rôle de l'enseignant, tâches et démarches des élèves, éléments de différenciation).

La confusion entre compétences et connaissances est massive et amène les candidats à des propositions moyennes.

Les compétences à mobiliser étaient :

- comprendre un document : comprendre le sens général d'un document ; identifier le document et savoir pourquoi il doit être identifié ; extraire des informations pertinentes pour répondre à une question ; savoir que le document exprime un point de vue, identifier et questionner le sens implicite d'un document ;
- pratiquer différents langages en **histoire** : s'approprier un lexique historique approprié ; réaliser des productions historiques ;
- Se repérer dans le temps et construire des repères temporels ;
- s'informer dans le monde numérique, notamment identifier la ressource numérique utilisée ; ou pour la quête de témoignages ;
- raisonner, justifier une démarche et les choix effectués : poser des questions, se poser des questions ; formuler des hypothèses ; vérifier ; justifier. Et en corollaire « coopérer et mutualiser » pour débattre sur les textes fondamentaux, les documents, la trace écrite à produire.

Les connaissances :

- Le rôle que joue l'école dans la République
- Reconnaître les principes et les valeurs de la République
- Connaître le patrimoine local à travers des bâtiments symboles (mairie, école)
- Dire comment on est citoyen

Le lexique attendu : Lexique attendu : III^e République : laïcité/laïcisation ; symboles républicains (déclinés) ; démocratie ; libertés ; raison/raisonnement ; égalité

Plus de la moitié des copies ne proposent pas une présentation de fiche de préparation rigoureuse et organisée pouvant démontrer que les candidats ont réfléchi au déroulement de leur séquence / séance.

Les séances proposées sont souvent en quantité suffisante, titrées. Mais si la plupart du temps les objectifs sont mentionnés, elles sont très peu détaillées et ne font le plus souvent pas mention de l'activité de l'élève ou du PE.

Les séquences sont en revanche globalement structurées et cohérentes, et répondent à la thématique. Certains candidats ont eu des idées intéressantes pour aider les élèves à comprendre l'école de Jules Ferry et ce que cela apportait aux élèves de la fin du XIX^e siècle : lien avec le centenaire de la Révolution, travail sur l'école de son village et documents sources...

Les copies ne mentionnant pas d'évaluation, ou proposant des hybridations étranges (évaluation lors de la rédaction, en autonomie, d'une trace écrite par les élèves par exemple) ont été pénalisées.

Les déroulés de séquences sont très formatés et suivent visiblement un schéma appris sans rechercher une véritable analyse approfondie des documents.

Des propositions de différenciation concrètes émergent parfois et ont été valorisées.

Q3 : Choisissez un document du dossier que vous utiliseriez dans le cadre de cette séquence. Justifiez votre choix. Puis détaillez l'exploitation pédagogique que vous en feriez en classe. Enfin, proposez une trace écrite à réaliser avec les élèves à l'issue de cette exploitation.

La justification de la place de la séance dans la séquence est parfois absente. Peu de lien avec les autres disciplines. L'activité des élèves est évoquée, celle des enseignants absente. La différenciation est rarement évoquée et mise en place ce qui questionne sur la place des Elèves à Besoins Educatifs Particuliers (EBEP). Quelques originalités de traces écrites. Certaines sont peu adaptées au public, voire inquiétantes avec des propos qui questionnent.

Certains candidats évoquent l'utilisation du numérique.

Le choix des documents est parfois discutable, certains de ceux-ci étant peu compréhensibles par des enfants de CM2. Certaines activités sont inadaptées pour des enfants.

Les déroulés de séquences sont très formatés et suivent visiblement un schéma appris sans rechercher une véritable analyse approfondie des documents.

Le plus souvent, le document choisi est une photographie et seuls apparaissent des éléments de la photographie sur lesquels il serait intéressant de s'arrêter. Le lien à la problématique du sujet est rarement fait.

Dans l'ensemble, les candidats en réussite ont su montrer des compétences intéressantes dans cette question : activités engageant les élèves, utilisation pertinente du document, originalité de la trace écrite (tableau, photo légendée, photos comparatives...).

Le document 6 (une classe de garçons en 1909) était le plus pertinent à exploiter avec les élèves :

- Plusieurs éléments sont remarquables et caractéristiques de l'école de la fin du XIX^e siècle :
 - *L'alignement des élèves en rangées*
 - *Des affichages strictement centrés sur les connaissances*
 - *Aucune place pour la distraction*
 - *Des classes chargées*
 - *La leçon de morale républicaine*

- *Le classement des élèves (à gauche du tableau)*

Cependant, des constantes avec aujourd’hui : affichages, tableau, symboles de la République, etc

- Du matériel (tableau à craie, cahier, règle, livre, bureaux/Pupitres en bois)
- Le port de la blouse, symbole d’égalité républicaine (mais ce n’est pas un uniforme)
- La présence exclusive de garçons, y compris l’enseignant
- On peut interroger les impressions qui se dégagent de cette photo avec les élèves :
 - Ordre, concentration, application
 - Sérieux, rigueur (renforcé par la couleur sombre des blouses)
 - Pas de place pour la distraction

Mais une pédagogie différenciée : 4 élèves font un calcul devant à droite !

Pour l’époque, les outils sont modernes (cartes murales, photos)

Domaine 2 : EMC (La laïcité)

Le programme d’enseignement moral et civique du cycle 3 rappelle que : « Les quatre valeurs et principes majeurs de la République française sont la liberté, l’égalité, la fraternité et la laïcité. S’en déduisent la solidarité, l’égalité entre les hommes et les femmes, ainsi que le refus de toutes les formes de discriminations ».

Q1 : Vous enseignez en classe de CM2. Indiquez quelle définition de la laïcité vous donnerez aux élèves.

L’entrée par une définition nécessitait de présenter les enjeux du thème de la laïcité à la fois au sein de l’école mais également au sein de la société, ce qui marque un manque de connaissances personnelles et une absence d’analyse de la question.

Les définitions proposées restent courtes et surtout centrées sur les dimensions religieuses, donc inadaptées et/ou imprécises. Il manque souvent les notions de liberté de conscience et d’égalité civile.

Les copies indiquent beaucoup de confusions dans la définition. La plupart des candidats confondent le principe de laïcité, son application à l’Ecole et les implications pour les personnels. Ainsi, on lit souvent que la laïcité interdit le prosélytisme ou encore, que chacun doit garder pour soi ses opinions.

La définition devait comporter les trois principes constitutifs de la laïcité :

- *la liberté de conscience et celle de manifester ses convictions dans les limites du respect de l’ordre public,*
- *la séparation des institutions publiques et des organisations religieuses,*
- *l’égalité de tous devant la loi quelles que soient leurs croyances ou leurs convictions.*

Le candidat devait avoir à l’esprit les éléments à faire comprendre aux élèves, à savoir **que la laïcité est :**

- *un principe d’organisation de la République,*
- *reposant sur la neutralité de la puissance publique,*
- *et la séparation des Eglises et de l’Etat,*
- *et visant à garantir la liberté de conscience de chacun,*
- *et l’égalité civile.*

Q2 : Dans l’objectif d’organiser la journée nationale de la laïcité du 9 décembre, vous avez pris connaissance des représentations initiales que des élèves ont de la laïcité (document 8). Expliquez de quelle manière vous utiliserez la Charte de la laïcité pour faire évoluer ces représentations

Préambule formel : une erreur s’est glissée dans le sujet car le document présentant les représentations initiales des élèves est numéroté 9 dans le dossier documentaire, et non 8 comme dans l’énoncé. Cela n’a pas semblé perturber les candidats.

L’énoncé devait amener le candidat à questionner les représentations initiales proposées dans les documents, or cela a été rarement le cas, ce qui est dommageable car cela a eu un impact sur les propositions.

Par ailleurs, rares sont les candidats qui ont su contextualiser la Charte de la laïcité à l'école (2013) ni dire que son affichage est obligatoire dans les établissements scolaires et qu'elle doit être signée par tous les parents.

C'était un préalable pour amener les élèves à la lecture et à l'analyse de la Charte et à se questionner sur leurs propres représentations, mais aussi pour permettre au candidat de présenter sa démarche pour travailler sur les contenus. De même, la journée du 9 décembre semblait ne pas être connue des candidats. Des idées originales ont été proposées pour permettre aux élèves de comprendre la Charte. Si les débats entre élèves sont mis en avant, d'autres formes de travail ont également été proposées : affiche illustrée, articles reformulés avec les mots des enfants...

Il était pertinent de s'appuyer sur un ou deux articles. La présence de différenciation concrète était valorisée.

Qualités rédactionnelles, lisibilité, syntaxe, orthographe ... :

Peu de copies sont en difficulté orthographique ou difficiles à lire que ce soit sur le plan de la graphie ou sur le plan de la syntaxe. Le niveau de langue est globalement bon.

Les copies sont propres, soignées. Un effort de présentation est toujours fait.

Les copies montrent des écritures plutôt lisibles, voire agréables à lire pour certaines, et un certain nombre d'entre elles ne contiennent que peu d'erreurs orthographiques. En revanche, la syntaxe est parfois approximative, et les candidats s'expriment dans un écrit qui copie l'oral : phrases non verbales, mots oubliés, ponctuation non adaptée (virgules au lieu de points par exemple).

Les meilleures qualités rédactionnelles se retrouvent dans les meilleures copies.

Points forts de copies de qualité

Les meilleures copies montrent de solides connaissances historiques et une réflexion pédagogique tournée vers l'élève et sa compréhension des problématiques traitées.

Les copies qui ont pu ressortir par leurs qualités sont celles qui ont pu s'appuyer sur des dispositifs plus cohérents et concrets dans le cadre de leur mise en place en classe (suite à la pratique ou à des observations en classe d'accueil).

Certaines copies permettent de visualiser la mise au travail des élèves, présentent des activités structurées et cohérents avec un raisonnement construit.

Le sujet d'histoire est contextualisé, les repères historiques sont connus. La séquence détaille la mise en œuvre (rôle et activité du PE et des élèves) dans des tâches adaptées et réalistes. La définition de la laïcité est maîtrisée. L'exploitation de la Charte et des représentations initiales des élèves permet de proposer une séquence cohérente.

Faiblesses des copies insuffisantes

Les copies les plus faibles exposaient et proposaient peu de réflexion didactique. Elles ne proposaient pas de situations concrètes et négligeaient la présentation des rôles respectifs des élèves et de l'enseignant. Il y avait généralement peu de profondeur dans la présentation des notions et des confusions connaissances/compétences/objectifs, des formulations peu claires, une incompréhension de la situation de travail.

Les connaissances sont limitées voire très limitées. La séquence proposée n'est pas cohérente ou ne contient pas les éléments clés de la thématique. La mise en œuvre n'est pas détaillée. La définition de la laïcité n'est pas connue. L'analyse des représentations des élèves n'est pas faite ou n'est pas évoquée. La séquence qui en découle ne permet pas aux élèves de développer de réels apprentissages.

Synthèse : Commentaires généraux sur la qualité des copies

Comme pour toute épreuve, les copies sont hétérogènes et peu de copies ont su apporter un regard transversal entre le sujet d'histoire et celui d'EMC dont les liens sont pourtant très visibles.

Trop peu de candidats ont réfléchi à la différenciation dans leur construction de séance ou de séquence.

Trop peu ont également en tête les liens à effectuer entre les thématiques abordées dans les deux sujets et le Parcours Citoyen ou même le PEAC.

Ce domaine nécessite une culture historique réelle, des capacités d'analyse et des qualités rédactionnelles.

ÉPREUVES ÉCRITES DISCIPLINAIRES D'APPLICATION

DOMAINE SCIENCES

Beaucoup de candidats craignent cette épreuve. Ils sont de plus en plus nombreux à s'essayer sur cette épreuve. 38% des candidats avaient choisi l'épreuve de sciences en 2024 et ils sont 40% cette année.

Cette année le sujet était composé de trois parties :

- Technologie (système technologique / énergie sa transformation / programmation)
- Physique chimie (H₂O – état de la matière – propriétés de la matière)
- Biologie écologie (écosystème - climatologie - cycle de vie)

Comme à l'accoutumé, les concepteurs lient les parties les unes aux autres autour d'un thème, à savoir cette année, l'océan, son exploration. Les candidats convoquent alors leurs savoirs scientifiques et technologiques sur 25 questions dont 13 à visée scientifique et 12 à visée didactique ou pédagogique.

Cette année, avec une médiane identique, la moyenne à 10,7 est faible. Les résultats témoignent d'une maîtrise partielle malgré la diversité des objets scientifiques du sujet. Beaucoup de questions ont présenté des réponses approximatives.



Sur les questions scientifiques, les candidats doivent montrer rigueur et précision dans les savoirs énoncés qui s'inscrivent davantage dans une culture générale qu'une connaissance scientifique. Seule la question sur les ions et les atomes entraînait dans le détail ; elle n'est réussie que par 50 % des candidats. Les questions de culture générale d'actualité sur l'effet de serre par exemple présentent là-aussi une réussite moyenne avec 50 % des copies présentant des réponses partielles ou justes. Durant la préparation au CRPE, la lecture de la presse et revues scientifiques est à conseiller pour épaisser ses savoirs. Le futur professeur des écoles par sa pluridisciplinarité doit faire œuvre de curiosité qu'il doit transmettre aux élèves de la maternelle au CM2.

Les correcteurs invitent les candidats à consulter le site suivant : <https://www.polarpod.fr/fr>

Sur les questions didactiques et pédagogiques, les candidats mobilisent ce qu'ils ont pu acquérir sur l'enseignement des sciences, la méthode scientifique, la construction de séances, les conceptions erronées, les représentations initiales. Dans les réponses, certains entrent toutefois dans un narratif important voire un verbiage qui peut nuire à lisibilité de la pensée. Le futur enseignant en sciences doit marquer sa copie par sa capacité à synthétiser, à énoncer de manière simple et correcte les principes d'éducation inscrits dans les programmes :

« La construction de savoirs et de compétences, par la mise en œuvre de démarches scientifiques et technologiques variées et la découverte de l'histoire des sciences et des technologies, introduit la distinction entre ce qui relève de la science et de la technologie et ce qui relève d'une opinion ou d'une croyance. La diversité des démarches et des approches (observation, manipulation, expérimentation, simulation, documentation...) développe simultanément la curiosité, la créativité, la rigueur, l'esprit critique, l'habileté manuelle et expérimentale, la mémorisation, la collaboration pour mieux vivre ensemble et le goût d'apprendre. »

ÉPREUVES ÉCRITES DISCIPLINAIRES D'APPLICATION

DOMAINE ARTS

Les copies du concours public : 87 copies

6 binômes avec 11 à 12 copies par binôme

Les notes s'échelonnent de 0,75 à 18,5 avec une moyenne de 11,1

Les copies du concours privé : 12 copies

1 binôme de correction.

Les notes s'échelonnent de 5 à 17,75 avec une moyenne de 12,2.

- 1 Rédaction du candidat : 1^{ère} partie du sujet (réécriture d'une fiche de préparation cycle 2) – Articulation textes et images à des fins d'illustration, de création.**

Remarques sur les difficultés des candidats :

Définition floue des objectifs d'apprentissage.

Manque de formulation de problématiques claires.

Connaissances artistiques généralement limitées pour certains candidats.

Manque de lien entre théorie et pratique.

Faible référence au socle commun et parfois un travail insuffisant sur le corpus des œuvres au programme.

Difficulté à intégrer la séance proposée dans une séquence d'apprentissage.

Manque d'argumentation et de justification des choix pédagogiques.

Présentation superficielle des documents fournis sans commentaire approfondi.

Il existe une grande disparité entre les copies, certaines montrant une analyse approfondie des documents tandis que d'autres restent superficielles.

Conseils pouvant être donnés aux candidats

- Travailler la syntaxe et la réécriture.
- Approfondir les connaissances didactiques dans le domaine des arts.
- Développer sa curiosité artistique pour élargir ses références.
- Accorder de l'importance à la présentation des copies et à la qualité de l'écriture.
- Mieux articuler le texte et l'image à des fins de création.
- Maîtriser les œuvres proposées et les inclure dans leur univers artistique.
- Argumenter les choix pédagogiques.
- Montrer une compréhension approfondie des enjeux du sujet pour recentrer les choix.
- Reprendre les éléments du programme et repérer clairement les objectifs de la séance proposée.
- Connaître le vocabulaire spécifique de la discipline.

- 2 Rédaction du candidat : 2^{ème} partie du sujet (Analyse critique d'une fiche de préparation dans le domaine des univers sonores (classe de petites sections).**

Remarques sur les difficultés des candidats :

Méconnaissance du développement et des capacités des élèves en maternelle.

Manque de connaissance des missions et du rôle des ATSEM.

Peu de références au PEAC et au SMOG (support/médium/outils/gestes)

Lacunes dans le vocabulaire spécifique des arts plastiques.

Manque d'analyse des choix pédagogiques de la séance proposée.

Besoin d'approfondir l'articulation entre les différents documents proposés.

Suggestions d'enrichissement culturel pour affiner l'analyse d'une fiche de préparation.

Compréhension limitée des enjeux des arts plastiques au niveau de l'école maternelle.

Insuffisante prise en compte de l'exploration des élèves et de l'expérience sensorielle.

Peu de mobilisation d'un vocabulaire spécifique.

Difficulté pour construire des liens avec des domaines autres que les activités artistiques.

Conseils pouvant être donnés aux candidats :

Argumenter les choix d'analyse de la fiche de préparation.

Repérer les difficultés des élèves dans la fiche de préparation proposée.

Se référer aux instructions officielles et aux attendus de fin de cycle.

Établir des liens avec d'autres disciplines, en particulier le langage au cycle 1.

Il est crucial que les candidats mobilisent un langage spécifique en lien avec la pratique artistique dans leur démarche proposée en arts plastiques.

REMARQUE GLOBALE SUR L'EPREUVE

Les points principaux relevés dans les copies sont les suivants :

Redondance dans les remarques sur la mobilisation de la culture pour construire l'argumentation, avec certains candidats perdant des points.

Besoin d'expliquer la consigne de l'épreuve en demandant une introduction et une conclusion pour chaque sujet.

Observation générale sur la qualité des propositions, avec des liens intéressants avec d'autres disciplines mais peu de démonstration de grande culture générale.

Amélioration de la structuration des copies par rapport aux années précédentes, bien que la problématisation du sujet puisse parfois faire défaut.

Nécessité de mieux maîtriser l'orthographe, ce qui pourrait être réintégré dans le barème.

Possibilité d'approfondir le lien avec les autres disciplines du programme.

Observation d'une grande hétérogénéité dans les copies.

Ces épreuves de spécialisation en Art requièrent une connaissance profonde des enjeux disciplinaires de l'Éducation Musicale et des Arts Plastiques. Elles sollicitent une acculturation. Ainsi, les candidats doivent pouvoir faire preuve d'une curiosité et d'une sensibilité aux enseignements artistiques.

Conseils d'ordre général pour l'ensemble de l'épreuve

L'importance de prendre en compte la qualité de la présentation dans le barème de correction.

Le constat que l'importance des arts dans la construction de l'enfant n'est pas suffisamment mise en valeur dans les copies évaluées.

La nécessité pour les candidats de maîtriser les œuvres du corpus et de prendre le temps d'argumenter leurs choix.

L'importance pour le candidat de proposer une séance dans laquelle le rôle de l'enseignant est clairement explicité et où les élèves en difficulté sont pris en compte (sujet 1).

L'encouragement à mentionner les enjeux et l'importance de l'enseignement artistique et à les lier aux autres enseignements.

L'importance de la qualité de l'expression écrite, de la clarté des propos, ainsi que de l'exactitude orthographique et syntaxique.

L'incitation à prélever des indices dans le corpus pour bâtir une séance de qualité (sujet 2).

L'insistance sur la nécessité de se référer aux programmes et de mettre en avant l'alternance des phases d'exploration et de réflexion.

EPREUVES D'ADMISSION

EPREUVE DE LECON

Exposés du candidat en français et en mathématiques

Remarques sur les exposés des candidats

(Réussites, difficultés rencontrées, choix des candidats...)

Les candidats se distinguent par des introductions solides, centrées sur les enjeux du sujet et non sur une présentation générale du domaine, ce qui est particulièrement apprécié. Ils annoncent clairement leur plan et leur problématique, en établissant dès le départ un lien pertinent avec les instructions officielles, les documents d'appui tels qu'Eduscol ou encore les guides de référence. Leur posture, adaptée au contexte de l'épreuve, traduit une bonne maîtrise de l'oral : voix posée et intelligible, regards réguliers en direction du jury, politesse et assurance. Les exposés gagnent ainsi en clarté et en cohérence, d'autant qu'ils s'appuient sur les documents fournis et font référence au Socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Enfin, les candidats savent souvent se détacher de leurs notes, ce qui renforce l'authenticité de leur discours. La question de la trace écrite est bien intégrée, envisagée comme un travail de co-construction avec les élèves.

Toutefois, plusieurs fragilités demeurent et appellent vigilance. Les candidats tendent à négliger la relecture et l'analyse approfondie des documents du sujet, alors même que ceux-ci constituent un socle commun au jury et doivent être mobilisés avec précision. Les consignes ne sont pas toujours respectées, ce qui entraîne un manque de clarté et parfois des séances qui s'écartent de la problématique attendue. L'utilisation du tableau reste marginale, réduite à l'affichage de schémas sans réelle exploitation didactique, et le temps de présentation de quinze minutes n'est pas pleinement mis à profit. Si les obstacles et difficultés des élèves sont bien anticipés, leur traitement reste souvent limité aux Activités pédagogiques complémentaires (APC), sans véritable intégration dans la séance principale. Les prérequis évoqués ne sont pas toujours pertinents et les exposés manquent fréquemment d'étayage théorique solide, ce qui affaiblit leur portée professionnelle. Enfin, le tableau, lorsqu'il est bien utilisé soutient bien le discours ce qui est apprécié par le jury.

Conseils donnés aux candidats pour les exposés

- Le jury recommande de décrire précisément l'activité réelle de l'élève lors des temps de séance, et non de se limiter à l'énoncé de la consigne.
- La précision attendue inclut l'organisation spatiale, les consignes données et les gestes professionnels envisagés, afin de rendre la présentation concrète et crédible.
- Les propositions pédagogiques doivent rester现实istes : effectifs adaptés, modalités de travail explicites et intégration de la difficulté dans la situation d'apprentissage.
- La maîtrise des programmes, en particulier ceux de la maternelle, ainsi que la capacité à enrichir son propos de références littéraires, mathématiques ou comptines, sont des éléments appréciés.
- Le candidat doit mettre en avant ses connaissances didactiques (références d'auteurs, ouvrages, guides) et être en mesure d'argumenter le choix de ne pas exploiter un document proposé.
- La présentation doit être claire et vivante : regard porté vers le jury, sourire, dynamisme, débit de parole maîtrisé, langage adapté au registre attendu.
- L'exposé gagne en qualité s'il est problématisé, s'il situe la séance dans la séquence et s'il se conclut par des prolongements pertinents.
- Enfin, il est attendu que les consignes soient formulées telles qu'elles seraient données aux élèves et que le discours reste construit sans récitation mécanique ni description trop détaillée des supports.

Entretiens avec le jury en français et en mathématiques

Remarques sur les entretiens

Le jury souhaite rappeler que les questions posées lors de l'entretien ne visent pas systématiquement à remettre en cause le travail présenté, mais constituent avant tout une invitation au dialogue et à la réflexion. Les candidats se montrent, dans l'ensemble, attentifs et ouverts à l'échange, sachant corriger

leurs propos lorsqu'ils identifient une erreur et proposant alors de nouvelles pistes. Cette capacité d'ajustement est particulièrement appréciée. Toutefois, certains candidats ont tendance à rechercher des connaissances didactiques complexes là où des réponses plus concrètes et directement applicables en classe seraient attendues. Si la posture orale est globalement satisfaisante et les échanges fluides, des fragilités demeurent : connaissances didactiques encore superficielles en français et en mathématiques, et difficulté à porter un regard critique et distancié sur les documents. Par ailleurs, les programmes restent insuffisamment maîtrisés, ce qui fragilise l'argumentation.

Conseils donnés aux candidats pour les entretiens

- Le jury invite les candidats à adopter un langage professionnel en évitant les formules convenues du type « *bonne question* » ou « *votre remarque est très pertinente* », qui ne correspondent pas au registre attendu.
- Il est attendu que le candidat sache entendre les relances ou les orientations proposées par le jury, sans s'obstiner à défendre une position erronée, et qu'il soit capable de reconstruire sa réponse.
- Lorsque le candidat réalise que la séance proposée n'est pas celle attendue, le jury apprécie que le candidat puisse proposer d'autres pistes, témoignant de sa capacité d'adaptation et de réflexion professionnelle.
- La posture adoptée doit être celle d'un futur professeur des écoles : constructive, ouverte et tournée vers les exigences du métier.
- Les réponses formulées doivent être structurées, étayées et s'appuyer sur des éléments concrets, reflétant une pensée claire et argumentée.
- Enfin, une attitude dynamique et cohérente avec la posture attendue d'un enseignant est un élément déterminant de l'épreuve et contribue à l'évaluation positive du candidat.

Remarques générales sur l'ensemble de l'épreuve

Le jury souligne que la réussite de l'épreuve repose avant tout sur une solide maîtrise des textes officiels : programmes en vigueur, socle commun et documents Eduscol, dont la connaissance constitue un attendu incontournable. Si la majorité des candidats aborde l'épreuve avec sérieux et préparation, certaines lacunes demeurent, notamment en didactique du français et des mathématiques, ainsi qu'une méconnaissance du fonctionnement du système éducatif, en particulier concernant les cycles et les spécificités de la maternelle. La projection dans le métier d'enseignant se révèle être un levier précieux : elle facilite non seulement la scénarisation des séances, mais aussi l'anticipation des difficultés et la réflexion sur la posture professionnelle. L'usage pertinent du tableau, des candidats, témoigne d'une bonne organisation et de la volonté d'être explicite. Par ailleurs le jury note que les élèves à besoins éducatifs particuliers (EBEP) restent trop peu évoqués dans les préparations, que la confusion entre compétences et objectifs perdure. Enfin, le jury rappelle que la présentation du corpus de documents doit être concise, car leur contenu est déjà connu par le jury. L'ensemble des remarques font état d'une hétérogénéité, qui reste marquée, du niveau des candidats.

Conseils d'ordre général pour l'ensemble de l'épreuve

- Les candidats peuvent utilement s'appuyer sur des traces écrites, présentées au tableau ou sur une feuille, afin de clarifier leur démarche et de rendre leurs explications plus concrètes.
- Une bonne connaissance des instructions officielles, des guides Eduscol et des éléments de didactique constitue un socle indispensable pour réussir l'épreuve.
- Le jury insiste sur la nécessité de garder à l'esprit l'objectif de chaque séance et de ne pas enchaîner la découverte de plusieurs notions dans une même séquence.
- Les liens entre lecture et écriture doivent être maîtrisés et explicités, car ils constituent un axe majeur de l'enseignement à l'école primaire.
- Les candidats gagneraient à mieux investir le champ de la maternelle et à montrer qu'ils en connaissent les enjeux et les spécificités.
- La qualité de la communication verbale et non-verbale est déterminante : clarté, précision, posture ouverte et disponibilité à l'échange sont des éléments observés par le jury.
- La lecture attentive des consignes de l'épreuve est indispensable pour éviter les hors-sujets et pour démontrer la capacité à répondre pleinement à la commande.
- Enfin, le jury rappelle que l'épreuve doit être vécue comme un temps d'échange professionnel : il s'agit de montrer sa motivation à entrer dans le métier, d'accepter la controverse, de se positionner dans une posture réflexive et engageante.

EPREUVE D'ENTRETIEN

PREMIERE PARTIE : EPS

Présentation du candidat d'une situation d'apprentissage / sujet

Remarques sur la présentation des candidats

Dans l'ensemble, les candidats témoignent d'une bonne connaissance générale de l'EPS et de sa méthodologie, proposant des situations d'apprentissage de référence adaptées à la problématique retenue et inscrites dans des séances globalement cohérentes et progressives. Ils parviennent le plus souvent à situer leur séance au sein d'une séquence d'apprentissage, et l'utilisation du tableau pour schématiser l'organisation est appréciée. Certains exposés se distinguent par une structuration claire en entonnoir, avec un prolongement annoncé, et par une présentation précise des variables didactiques (objectifs, critères de réussite, temps, aménagement de l'espace). Les meilleurs candidats annoncent le plan dès l'introduction et s'appuient sur une problématique solide, intégrant parfois des éléments relatifs au développement de l'enfant. Toutefois, plusieurs fragilités persistent : difficulté à s'écartier des situations de référence pour proposer une véritable adaptation à la problématique du sujet, absence ou rareté des prolongements et faible valorisation du travail des élèves par des événements (notamment rencontres sportives). Les enjeux de l'EPS à l'école restent trop peu évoqués, les références officielles, en dehors du socle commun, étant mal connues, tandis que la focalisation sur la sécurité occupe souvent une place disproportionnée. Le lien interdisciplinaire est mentionné, mais l'approche pluridisciplinaire demeure marginale, et les candidats omettent fréquemment de considérer l'ensemble de la classe au profit du seul groupe d'élèves engagé dans l'activité. Enfin, nombre d'entre eux n'utilisent pas pleinement le temps imparti, et les objectifs des séances ne sont pas toujours clairement identifiés.

Conseils donnés aux candidats pour la présentation

- Les candidats doivent construire une séance complète et structurée, en décrivant clairement les différentes phases et en annonçant dès le départ le plan de l'exposé.
- Il est essentiel de penser à l'activité de tous les élèves dans la séance, en veillant à expliciter les enjeux de l'EPS et à les relier aux compétences du socle commun.
- La séance doit être replacée dans la séquence plus large, en identifiant la problématique et les prérequis des élèves afin d'éviter une simple juxtaposition de situations.
- Les candidats sont invités à lire attentivement tous les termes du sujet, à utiliser la consigne comme appui et à exploiter l'intégralité du temps imparti à la présentation.
- L'utilisation du tableau, plus claire et plus efficace qu'un schéma sur feuille, facilite la compréhension du jury et valorise l'exposé.
- Le jury rappelle qu'il n'attend pas un catalogue de situations, mais une réflexion sur le couple tâche/objectif, ainsi qu'une mise en perspective pédagogique.

Entretien avec le jury

Remarques sur l'entretien EPS

De manière générale, les candidats se montrent attentifs aux questions posées par le jury et font preuve d'un regard réflexif sur leur présentation, proposant parfois des pistes pour améliorer ou prolonger les situations évoquées. Toutefois, l'élargissement à d'autres champs d'enseignement reste trop peu fréquent, et la vision globale du groupe-classe n'est pas spontanément intégrée. Le cadre organisationnel et d'encadrement (gestion de l'espace, rôle des élèves non directement engagés dans l'activité, accompagnement par des adultes) n'est en effet évoqué d'emblée que par les meilleurs candidats. Les autres se laissent enfermer dans le déroulé de la situation présentée, et ne prennent de la distance qu'à travers les relances du jury. Ont été valorisés les candidats capables de dépasser la simple description des tâches pour élargir leur réflexion sur l'acte d'enseigner et sur l'adaptation des gestes professionnels avec

bon sens. Les plus à l'aise sont ceux qui, dans l'écoute et le dialogue, savent faire évoluer leurs propositions. À l'inverse, des manques persistent : peu d'explications sur la construction des rôles sociaux des élèves (observateurs, arbitres, etc.), rareté du lien entre travail en classe et mise en activité sur le terrain (par exemple la construction d'une grille d'observation). Le jury note néanmoins que la posture d'écoute, largement partagée, constitue un point positif qui mérite d'être consolidé.

Conseils donnés aux candidats pour l'entretien d'EPS

- Les candidats doivent anticiper l'organisation des espaces et adapter leurs propositions au nombre d'élèves, en précisant les variables et les critères retenus, qu'ils soient quantitatifs ou qualitatifs.
- L'exposé doit dépasser la seule description de situations pour élargir la réflexion aux enjeux majeurs de l'EPS (égalité filles-garçons, inclusion, lutte contre les discriminations), et établir des liens pertinents avec la seconde partie de l'épreuve.
- Le jury valorise les candidats qui s'appuient sur leurs expériences concrètes, donnent des exemples précis et montrent leur capacité à transposer leurs connaissances en contexte professionnel.
- L'entretien doit être conçu comme un échange constructif et dynamique avec le jury, permettant de rendre compte de la réflexion pédagogique et didactique engagée.
- Une posture professionnelle adaptée, associée à un langage clair et soutenu, est attendue, l'usage d'expressions familières étant à proscrire.
- Enfin, les candidats qui réussissent le mieux sont ceux capables d'élargir leur propos dans un échange interactif, établissant un lien avec la deuxième partie de l'épreuve et adoptant une posture professionnelle

SECONDE PARTIE : ENTRETIEN MÉTIER

1 Présentation du candidat

Remarques sur la présentation du candidat

Le jury constate que la majorité des candidats parviennent à extraire de leur parcours des éléments significatifs qu'ils mettent en lien avec leur motivation à devenir enseignant. Les présentations sont le plus souvent préparées, bien structurées et maîtrisées dans le temps imparti, avec un langage adapté et sans lecture systématique des notes. Toutefois, plusieurs fragilités demeurent. Nombre de candidats se contentent d'un récit chronologique de leur parcours, sans parvenir à articuler de manière convaincante leurs expériences avec leur projet professionnel. Certains ne valorisent pas des expériences pourtant déterminantes, que le jury ne découvre qu'au fil de l'échange. Pour les moins bonnes présentations, les motivations se limitent à des références générales aux valeurs de la République ou à l'égalité des chances, sans réelle personnalisation ni sincérité. Dans quelques cas, l'entretien a été appréhendé comme une simple formalité, sans préparation ni prise en compte de ses enjeux, ce qui nuit à la crédibilité du candidat. Enfin, le jury rappelle que se présenter uniquement sous l'angle de ses difficultés passées ou d'un parcours « cabossé » ne constitue pas un argument suffisant : il s'agit plutôt de mettre en lumière les compétences acquises et leur pertinence pour le métier d'enseignant.

Conseils donnés aux candidats pour la présentation

- La présentation du parcours ne doit pas se réduire à la récitation d'un CV, mais mettre en avant les compétences acquises et les savoir-faire transférables au métier de professeur des écoles.
- Le jury valorise les exposés sincères, articulant de manière claire le parcours et les motivations, tout en évitant les formulations creuses ou trop convenues.
- Il convient de ne pas évoquer des faits trop personnels, qui n'ont pas leur place dans ce cadre professionnel ; l'évocation d'expériences doit rester au service du projet de devenir enseignant.
- Les candidats sont encouragés à proposer une présentation originale, évitant une restitution figée et démontrant leur capacité à s'exprimer avec authenticité.

- Leur parcours doit être mis en perspective au regard des compétences attendues chez un professeur des écoles, en montrant la cohérence de leur cheminement.
- Il ne s'agit pas seulement de décrire son parcours, mais d'en proposer une analyse critique et réfléchie, en explicitant notamment le choix du premier degré.
- Les expériences personnelles ou professionnelles, si elles sont mobilisées, doivent être présentées comme des appuis concrets renforçant la motivation et la légitimité du choix du métier.

2 Entretien avec le jury sur la présentation

Remarques sur l'entretien

Le jury relève que nombre de candidats savent mobiliser leur formation et leurs expériences pour nourrir leur argumentation. Les meilleurs sont ceux qui, tout en s'appuyant sur leur parcours, ont su prendre de la distance afin de mettre en évidence la spécificité du métier de professeur des écoles et de placer l'intérêt de l'élève au centre de leur propos. À l'inverse, les candidats les moins convaincants se sont souvent enfermés dans une restitution de leur expérience passée, sans parvenir à se projeter dans la fonction enseignante, ni à établir un lien clair entre leurs motivations et leur parcours. Certains peinent encore à utiliser leurs expériences comme véritable support d'argumentation, se limitant à un récit sans analyse. Globalement, si l'écoute du jury est manifeste et appréciée, des difficultés demeurent à articuler parcours, projet professionnel et compréhension des enjeux propres à l'école primaire.

Conseils donnés aux candidats pour l'entretien

- Les candidats doivent introduire leur propos en présentant leurs motivations de manière authentique, en évitant les formulations convenues ou trop personnelles, et en les inscrivant dans le contexte actuel de l'école et de la société.
- Le jury apprécie une spontanéité maîtrisée, qui témoigne à la fois d'un engagement sincère et d'une capacité à entrer dans un dialogue professionnel.
- Il convient de se méfier des éléments de langage stéréotypés (« bienveillance », « climat de confiance », « co-éducation ») qui, s'ils ne sont pas explicités et justifiés, peuvent paraître artificiels.
- L'entretien doit être considéré comme l'expression d'un engagement réfléchi et éthique envers le métier, ce qui suppose une analyse critique et lucide des atouts comme des difficultés de la profession.
- Enfin, une vigilance particulière est attendue chez les candidats n'ayant pas suivi un parcours MEEF ou en sciences de l'éducation : la connaissance du système éducatif et de ses enjeux constitue un prérequis indispensable.

3 Mises en situation

Remarques sur les mises en situation

Le jury constate que les candidats savent, dans l'ensemble, bien contextualiser les situations proposées et les problématiser, certains parvenant même à réfléchir à plusieurs niveaux et à prendre le recul nécessaire. Toutefois, un nombre significatif de candidats se limite à mobiliser leurs connaissances personnelles, sans parvenir à élargir l'analyse aux enjeux professionnels plus larges. Les difficultés à se distancier de la question posée et à l'inscrire dans une réflexion plus générale sur les missions de l'école sont récurrentes. De manière préoccupante, le jury relève une méconnaissance du système éducatif, parfois même chez des candidats ayant déjà effectué des stages en école : rôle de la directrice ou du directeur, de l'IEN, des conseillers pédagogiques ou encore de l'IA-DASEN. Les connaissances apparaissent souvent parcellaires, superficielles et confuses, ce qui limite la profondeur des réponses. De plus, l'école inclusive et d'autres enjeux majeurs sont rarement évoqués. Les réponses manquent fréquemment de discernement, notamment dans l'évaluation de la gravité des situations, et certaines sont affaiblies par une répétition mécanique de l'énoncé proposé. Enfin, la structuration du propos reste parfois insuffisante, les candidats n'explicitant pas clairement les enjeux à court, moyen et long terme.

Conseils donnés aux candidats pour répondre aux mises en situation

- Les réponses de simple bon sens, bien que parfois pertinentes, ne suffisent pas à convaincre le jury : les candidats doivent s'appuyer sur des références solides et reconnues, telles que les textes législatifs fondamentaux, les chartes ou encore les référentiels professionnels.
- Une meilleure connaissance du système éducatif est attendue, dans son organisation, ses enjeux et ses principes fondateurs. La mobilisation d'éléments d'histoire de l'éducation peut également enrichir le propos en donnant plus de profondeur et de cohérence à la posture professionnelle adoptée.
- Les candidats doivent veiller à structurer clairement leurs réponses : contextualisation de la question, identification des enjeux, puis formulation de solutions graduées à court, moyen et long terme. Cette démarche méthodologique permet de donner plus de clarté et de pertinence à l'argumentation.
- Le jury insiste sur l'importance de proposer des solutions concrètes et opérationnelles, adaptées aux temporalités de l'action éducative. Il ne s'agit pas d'accumuler des connaissances générales ou éloignées de la thématique, mais de les relier au sujet traité.
- La connaissance de la hiérarchie et des rôles institutionnels reste encore fragile chez de nombreux candidats. La distinction entre IEN, DASEN, recteur ou ministre, ainsi que la place des conseillers pédagogiques, doit être mieux maîtrisée.
- Enfin, la posture professionnelle suppose une parfaite compréhension des droits et devoirs du fonctionnaire. Des confusions persistent entre devoir de neutralité et devoir de réserve : les candidats doivent être capables de définir clairement ces notions, de les illustrer par des exemples simples et de montrer qu'ils en saisissent les implications concrètes dans l'exercice du métier.

EPREUVE GLOBALE

Remarques générales sur l'ensemble de l'épreuve

Le jury souligne que la majorité des candidats aborde l'épreuve avec sérieux et préparation, en veillant à adopter une posture professionnelle et à maintenir un contact visuel satisfaisant avec les examinateurs. Certains se distinguent par une attitude engageante, un langage approprié et un réel enthousiasme, traduisant une motivation sincère pour le métier. Néanmoins, plusieurs points de vigilance ont été relevés. Les candidats issus de l'enseignement contractuel semblent, dans l'ensemble, moins investis dans une préparation approfondie, s'appuyant davantage sur leurs seules pratiques de terrain que sur des références institutionnelles solides. De manière générale, une méconnaissance préoccupante du système éducatif a été constatée, parfois jusque dans ses fondements les plus élémentaires : organisation des cycles, parcours éducatifs, livret scolaire unique, rôle des différents acteurs institutionnels. Si le socle commun est fréquemment mentionné, il reste trop souvent cité sans être véritablement explicité. Cette fragilité s'accompagne d'une approche pluridisciplinaire encore trop rare, limitant la capacité des candidats à inscrire leur réflexion dans une vision globale des apprentissages. Par ailleurs, le contraste entre la pertinence des réponses fournies lors des mises en situation et la faiblesse des connaissances générales du système éducatif interroge, laissant parfois supposer une préparation trop ciblée et peu authentique. Enfin, le niveau de langage demeure inégal : à côté de candidats clairs, précis et rigoureux, certains emploient un vocabulaire inadéquat ou commettent des erreurs syntaxiques et de conjugaison, ce qui fragilise la crédibilité de leur discours.

Conseils d'ordre général pour l'ensemble de l'épreuve

- Les candidats gagneront à contextualiser et à problématiser davantage leurs propos, tout en veillant à la qualité du langage utilisé. Cette exigence de précision et de rigueur constitue une réelle plus-value dans l'évaluation de l'épreuve.
- Une meilleure connaissance du système éducatif, de ses enjeux et de son organisation est attendue. Les candidats doivent également s'interroger en amont sur leurs motivations profondes à embrasser le métier, notamment lors de la rédaction du document relatif à leur parcours et à leur expérience professionnelle.

- L'usage d'un langage familier est à proscrire. La clarté, la correction syntaxique et la précision lexicale doivent guider l'expression des candidats afin de refléter la posture professionnelle attendue.
- Le jury recommande aux candidats de prendre le temps de la réflexion lorsqu'une question leur est posée. Ils peuvent, si nécessaire, en demander la reformulation afin de mieux cerner les attentes et d'apporter une réponse construite et argumentée.
- Enfin, les candidats issus de parcours hors MEEF sont vivement encouragés à réaliser des immersions en école maternelle et élémentaire. Ces expériences concrètes les aideront à mieux se projeter dans le métier de professeur des écoles et à développer une vision plus réaliste des exigences professionnelles.

Langue vivante étrangère

1 Présentation du candidat et du document didactique (dans la langue choisie)

Remarques sur la présentation du candidat dans la langue choisie

(Réussites, difficultés rencontrées, choix des candidats...)

Le jury observe que la majorité des candidats maîtrise la langue étrangère à un niveau globalement satisfaisant, souvent situé entre B1+ et B2. Ceux qui parviennent à développer un discours continu s'expriment également avec aisance lors des échanges. Les présentations s'ouvrent généralement sur le parcours personnel et professionnel ainsi que sur la motivation à devenir enseignant, ce qui correspond aux attendus de l'épreuve. Toutefois, la gestion du temps demeure problématique : beaucoup concluent leur présentation en moins de cinq minutes, laissant une impression d'inachevé. De plus, nombre de prestations souffrent d'un manque d'authenticité : le recours à un texte appris par cœur est fréquent et perceptible, nuisant à la spontanéité du propos. Si certains candidats réussissent à établir des liens pertinents entre leur parcours, leur motivation et les compétences du professeur des écoles, d'autres se limitent à une énumération descriptive ou abordent des détails insignifiants. Le jury a particulièrement apprécié les présentations structurées annonçant clairement un plan, appuyées par une prononciation soignée et un vocabulaire adapté. En revanche, des erreurs récurrentes de grammaire et de prononciation subsistent, rappelant la nécessité d'une préparation plus rigoureuse. Cette partie de l'épreuve, lorsqu'elle est anticipée et travaillée avec sérieux, constitue un atout qui permet au candidat de prendre confiance et de donner un ton positif à l'ensemble de l'entretien.

Remarques sur la présentation du document didactique

(Réussites, difficultés rencontrées, choix des candidats...)

Les candidats se montrent dans l'ensemble capables d'analyser les documents proposés et d'en restituer les éléments essentiels. Néanmoins, la présentation demeure souvent trop succincte, réduite à une description superficielle ou à une simple reformulation des indications données dans le sujet. Certains candidats entament prématurément l'exploitation didactique, se retrouvant ainsi en difficulté lors de la partie suivante de l'épreuve. Le jury regrette que la présentation des documents, pourtant attendue, soit parfois expédiée au profit de considérations pédagogiques anticipées. Or, cette étape requiert une analyse claire : identification des sources, description des supports, mise en relation avec les activités langagières et avec les programmes. Quelques prestations se distinguent par un équilibre satisfaisant entre concision et précision, offrant une contextualisation pertinente sans tomber dans l'excès d'explications. Le respect du temps imparti est généralement observé, mais la répartition entre la présentation personnelle et l'analyse documentaire est trop souvent déséquilibrée, cette dernière apparaissant comme négligée.

Conseils donnés aux candidats pour cette première partie

- **Introduire avec clarté et professionnalisme** : saluer le jury, annoncer le plan de la présentation et se présenter de façon personnelle et authentique en explicitant son parcours ainsi que les motivations qui conduisent au choix du métier.

- **Donner à la présentation un contenu structuré et équilibré** : accorder autant d'importance à la présentation personnelle qu'à celle des documents, en évitant la récitation d'un texte appris par cœur et en privilégiant la spontanéité appuyée sur une préparation solide.
- **Valoriser l'analyse des documents** : citer précisément leurs sources, présenter leurs axes principaux, souligner les références culturelles et montrer en quoi ils peuvent être mis en relation avec les attendus institutionnels, sans se limiter à une simple description ou traduction.
- **Mobiliser les connaissances institutionnelles et didactiques** : s'appuyer sur les programmes, les ressources officielles et le cadre du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) ; utiliser le lexique professionnel et didactique adapté, en conservant les termes français pour désigner les cycles et niveaux scolaires.
- **Travailler la qualité de l'expression orale** : veiller à une diction claire, audible, avec un débit maîtrisé ; exploiter pleinement les dix minutes imparties grâce à une répartition équilibrée du temps et à une préparation préalable des formulations.
- **Soutenir la présentation par une réflexion personnelle et culturelle** : montrer le lien entre son parcours, son rapport à la langue cible et ses motivations pour l'enseigner ; enrichir le propos par une ouverture culturelle et une réflexion sur les valeurs à transmettre aux élèves.

2 Exposé d'une séance ou d'une séquence pédagogique (en français)

Remarques sur la proposition pédagogique

(Réussites, difficultés rencontrées...)

Les propositions pédagogiques présentées par les candidats révèlent une connaissance globalement satisfaisante de la didactique des langues, mais elles souffrent encore d'un manque d'ancrage explicite dans les instructions officielles et dans les programmes. La contextualisation des séances demeure trop rare, et la définition d'objectifs clairs, d'étapes structurées et de modalités pédagogiques adaptées aux élèves n'est pas toujours aboutie. Si certains candidats ont montré une réelle maîtrise des supports et su les exploiter de manière pertinente, d'autres ont omis de relier les documents entre eux, voire en ont laissé certains inexploités. L'approche actionnelle, pourtant centrale, a souvent été réduite à une simple mise en activité des élèves, sans tâche finale clairement définie ni articulation avec une séquence plus large. Néanmoins, le jury a apprécié les présentations qui proposaient un déroulement concret, intégrant des activités variées, un travail sur la phonologie et la prosodie, ainsi qu'une ouverture culturelle. Les prestations les mieux réussies ont permis au jury de se projeter dans une classe grâce à des exemples précis et à une exploitation didactique réaliste, parfois enrichie d'affichages facilitant la mémorisation.

Conseils donnés aux candidats pour l'exposé de la séance

- **Construire une séance claire et structurée** : définir des objectifs précis, un déroulement pertinent et détailler les différentes étapes, en veillant à justifier l'enchaînement des activités et leur intérêt pédagogique.
- **Inscrire la séance dans une logique de progression** : considérer la séance comme partie intégrante d'une séquence et d'une progression annuelle, en précisant le niveau des élèves, les prérequis et le temps d'exploitation prévu.
- **Mobiliser le cadre institutionnel et didactique** : maîtriser les instructions officielles, les attendus du CECRL et les programmes de cycle, en utilisant le vocabulaire professionnel et didactique adéquat.
- **Donner du sens à l'exploitation des documents** : établir des liens clairs entre eux, les relier aux objectifs linguistiques et culturels et proposer des activités adaptées à l'âge des élèves.
- **Mettre en avant la démarche actionnelle** : partir de la tâche finale pour construire la séquence et valoriser le rôle actif des élèves, en précisant les consignes, les productions attendues et la place respective de l'enseignant et des apprenants.
- **Prévoir l'évaluation et les prolongements** : proposer des modalités d'évaluation adaptées ainsi que des ouvertures possibles, dans une perspective de consolidation et de progression.

- **Soigner la présentation orale** : utiliser efficacement les dix minutes imparties en répartissant le temps de parole entre les différentes parties, éviter les redites et s'appuyer sur des ressources officielles et des exemples concrets pour enrichir l'exposé.

3 Echange sur l'exposé (dans la langue choisie)

Remarques sur la proposition pédagogique (Réussites, difficultés rencontrées...)

Dans l'ensemble, les candidats ont su entrer dans l'échange et répondre aux questions posées par le jury, montrant une maîtrise linguistique globalement satisfaisante. Si certains ne semblaient pas suffisamment préparés et n'ont pas su apporter de réponses précises, d'autres ont su au contraire tirer profit de ce moment pour compléter leur propos, enrichir leur réflexion et mettre en avant leur capacité d'analyse critique. Le recours au tableau blanc a souvent été un appui pertinent pour étayer les explications. Le jury a noté avec intérêt la volonté de chacun d'échanger, et a particulièrement apprécié les prestations dans lesquelles les candidats savaient prendre de la distance par rapport à leurs propositions initiales et envisager de nouvelles pistes pédagogiques. Bien que la qualité de la langue reste hétérogène, la majorité des prestations a montré un niveau tout à fait satisfaisant, valorisant ainsi l'enseignement des langues cibles dans le premier degré.

Conseils donnés aux candidats pour l'échange avec le jury

- **Maîtriser les attendus institutionnels** : les candidats doivent connaître les attendus de fin de cycle en langues, les ressources disponibles sur Éduscol ainsi que les supports pédagogiques adaptés aux élèves du premier degré.
- **Développer sa compétence linguistique** : un niveau B2 est attendu ; il doit permettre d'argumenter et de justifier ses choix pédagogiques. Pour y parvenir, un travail régulier d'exposition à la langue (films, podcasts, lectures en version originale) est vivement recommandé.
- **Soigner la prononciation et le lexique didactique** : vérifier en amont la prononciation des termes employés, notamment ceux relevant du champ professionnel et didactique, afin de gagner en précision et en crédibilité.
- **Préparer l'échange avec le jury** : anticiper le lexique et les structures nécessaires pour répondre de manière concise, claire et argumentée, en respectant la correction grammaticale qui demeure un critère important d'évaluation.
- **Accorder une place équilibrée aux différentes compétences** : intégrer dans la préparation la prise en compte de l'oral et de l'écrit, la recherche de supports pertinents (y compris numériques), ainsi que la constitution de traces des apprentissages pour en assurer le suivi.
- **S'entraîner à l'interaction** : un travail régulier en expression orale, en particulier dans des situations d'échange interactif, est indispensable pour améliorer fluidité, spontanéité et pertinence des réponses.

4 Remarques générales sur l'ensemble de l'épreuve

La majorité des candidats qui se sont présentés à cette épreuve facultative se sont montrés investis et sérieux. Ils ont, dans l'ensemble, démontré une bonne maîtrise de la langue cible et ont su entrer facilement en communication avec le jury. Plusieurs candidats se distinguent même par un très bon, voire un excellent niveau linguistique, laissant entrevoir leur capacité à transmettre à leurs futurs élèves l'envie et le goût d'apprendre une langue vivante étrangère. Toutefois, le jury constate que trop de candidats se reposent presque exclusivement sur leurs compétences linguistiques, en négligeant les dimensions didactique et pédagogique de l'épreuve, qui sont pourtant centrales. Enfin, la première partie de l'épreuve, consacrée à la présentation dans la langue choisie, se limite trop souvent à la restitution d'un texte appris par cœur, et ne permet pas réellement d'évaluer la capacité d'expression spontanée du candidat.

A noter, certains candidats se présentent sans préparation suffisante, voire avec un niveau de langue très insuffisant (A2, voire A1), largement en-deçà des attendus du concours.

5 Conseils d'ordre général pour l'ensemble de l'épreuve

- **Une préparation indispensable** : bien que l'épreuve soit facultative, elle requiert un travail en amont. Les candidats doivent connaître les instructions officielles et les programmes afin d'être capables d'élaborer une séance d'enseignement cohérente et pertinente.
- **Une gestion efficace du temps de préparation** : les trente minutes accordées le jour de l'épreuve doivent être mises à profit pour préparer la séance, organiser le déroulement et exploiter l'ensemble des documents proposés dans le sujet.
- **Un bain de langue en amont** : il est conseillé de renforcer sa pratique linguistique avant l'épreuve (films ou séries en version originale, lectures, podcasts, échanges oraux), afin de gagner en fluidité et en spontanéité.
- **La maîtrise du cadre institutionnel et didactique** : les candidats doivent nécessairement prendre connaissance des programmes, des ressources institutionnelles et des démarches propres à la didactique des langues, ainsi que des outils pédagogiques favorisant l'éveil et l'apprentissage des langues vivantes.
- **La prise en compte des spécificités de l'épreuve** : il est attendu que les trois parties de l'épreuve soient traitées dans leurs spécificités, que l'alternance des langues (langue cible-français- langue cible) soit correctement gérée, et que les documents proposés soient exploités de façon pertinente.
- **Un travail sur le vocabulaire professionnel et la gestion du stress** : les candidats doivent maîtriser le lexique didactique dans la langue cible (séance, séquence, évaluation, compétences, objectifs, tâche, projet final, etc.), tout en veillant à se présenter avec confiance et sérénité, le jury étant attentif à accueillir favorablement les candidats.

REMERCIEMENTS

Au terme de cette session du concours de recrutement des professeurs des écoles session 2025, je tiens à exprimer, au nom de l'ensemble du jury, mes plus sincères remerciements à toutes celles et tous ceux qui ont contribué à la bonne organisation et au bon déroulement de ces épreuves.

Mes premiers remerciements vont aux concepteurs de sujets qui œuvrent les premiers dans ce long processus et bien sûr à tous ceux qui les accompagnent dans cette mission.

Je remercie les membres du jury pour leur engagement, leur rigueur et le sérieux avec lesquels ils ont évalué les candidats. Leur sens du service public et leur souci constant d'équité ont permis de garantir la qualité et la crédibilité de ce recrutement.

Je souhaite également saluer le travail remarquable des équipes administratives et techniques, dont la disponibilité et le professionnalisme ont été déterminants pour assurer le bon déroulement des épreuves, tant écrites qu'orales.

Un remerciement très appuyé du président du jury aux deux coordonnateurs du CRPE et à l'ensemble du service de la division des Examens et Concours du rectorat, pour leur professionnalisme sans faille et leur disponibilité totale.

Enfin, j'adresse mes félicitations à l'ensemble des candidats pour leurs efforts et leur investissement tout au long du concours. Qu'ils soient reçus ou non, leur participation témoigne d'un engagement sincère envers l'école de la République et la mission noble d'enseigner.

À celles et ceux qui rejoindront prochainement ou ultérieurement le corps des professeurs des écoles, je souhaite pleine réussite aux prochains concours, ou bien s'ils l'ont déjà brillamment réussi, une pleine réussite et un vrai épanouissement dans leur carrière au service des élèves et de la nation.

Merci à toutes et à tous.

Le Président du Jury